



COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST  
RENCONTRE #2

---

COMPTE RENDU

---

12 décembre 2018

*Version adoptée*

Compte rendu rédigé par



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 12 décembre 2018
- ◆ **Durée** : 17h30 à 20H00
- ◆ **Lieu** : Complexe hôtelier le Forestel, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, Qc
- ◆ **Nombre de participants** : 5

**Note** : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

## MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge de Transfert Environnement et Société souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne le fait que le quorum n'est pas atteint ce soir avec la présence de cinq membres et il précise que cette situation n'empêche pas de tenir la rencontre. Toutefois, les suggestions et les idées qui seront formulées dans le cadre de la rencontre devront être soutenues par l'ensemble du Comité. M. Théberge demande aux membres s'ils sont d'accord que la validation des points de suivis et des décisions avec les autres membres puisse se faire via le tableau synthèse prévu à la fin des du compte rendu. Les membres sont d'accord.

M. Théberge cède ensuite la parole à Annie Desrosiers, coordonnatrice aux relations avec la communauté pour la mine Goldex.

Mme Desrosiers souhaite la bienvenue aux membres et précise qu'il s'agit de la première rencontre régulière du Comité. Elle souligne la présence de sa collègue Mélanie Roy, coordonnatrice en environnement.

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS et DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Théberge présente le déroulement de la rencontre et les différents sujets qui seront abordés, dont deux prioritaires dans le cadre du démarrage du Projet, soit le Plan de mesures d'urgence (PMU) et le Plan de communication. M. Théberge rappelle que l'objectif est de permettre de familiariser les membres aux différents éléments de ces plans.

M. Théberge valide ensuite avec les participants si la proposition de déroulement convient et demande s'il y a des sujets à ajouter au varia. En l'absence d'ajout, les membres approuvent l'ordre du jour proposé.

## TOUR DE TABLE – NOUVELLES DU MILIEU

M. Théberge invite les membres à partager des nouvelles et observations pertinentes pour le Comité, pour le promoteur ou en lien avec le Projet.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
<p>Si ça continue, il n’y aura plus de caribous (<i>en référence à l’acte de braconnage de deux caribous survenu il y a quelques semaines</i>). Les experts ne savent pas encore si ce sont des caribous d’ici ou d’ailleurs. Il y en aurait peut-être même un troisième. Ils ont effectué une prise d’ADN pour savoir s’il s’agissait de mâles ou de femelles.</p>	<p>Mme Roy souligne que le test d’ADN permet effectivement de connaître le sexe de l’animal et son lieu d’origine.</p>
Intervention 2.	
<p>Le Lac Sabourin n’est maintenant plus accessible, sauf par motoneige ou par VTT (<i>chemin fermé à cette période de l’année</i>) à partir du lac Ben, étant donné qu’il y a seulement des habitants saisonniers autour de ce lac.</p>	
Intervention 3.	
<p>Avez-vous été approché par l’équipe de Gazoduq (<i>projet de transport de gaz naturel</i>)? Il s’agit d’un projet qui traversera toute la région (Abitibi) et il est soumis à l’Office national de l’énergie puisque la conduite arrivera du côté de l’Ontario.</p>	<p>Mme Desrosiers précise que l’équipe de mine Goldex n’a pas été approchée pour une consultation et suggère que les municipalités sont peut-être davantage interpellées à ce stade-ci de ce projet.</p>
Intervention 4.	
<p>Je n’ai pas participé moi-même aux rencontres de Gazoduq qui ont eu lieu, mais selon ce que j’ai entendu, le groupe (<i>de dirigeants</i>) est solide.</p>	
Intervention 5.	
<p>Au niveau de la Ville, il n’y a pas de nouveau sujet. Le carrefour giratoire à l’intersection de la 7<sup>e</sup> rue et boul. Barrette sera reporté d’un an. Le dépôt du budget aura lieu la semaine prochaine et cela sera officiellement annoncé.</p>	
Intervention 6.	
<p>Le camionnage d’Eacom c’est vraiment dangereux dans les courbes. J’ai croisé deux gros camions et j’ai eu peur. Ils empruntent un segment du chemin Sabourin. Le nouveau chemin n’est pas encore carrossable et il n’est pas déneigé.</p>	
Intervention 7.	
<p>Il me semble que des lumières de signalisation devaient être installées à cet endroit.</p>	<p>Mme Desrosiers précise qu’une ressource est disponible chez Eacom pour recevoir les questions et les préoccupations des citoyens et elle propose de transmettre par courriel les coordonnées de cette personne-contact aux membres du Comité afin qu’ils puissent partager l’information aux résidents au besoin.</p>

## RETOUR SUR LA RENCONTRE DE DÉMARRAGE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU

M. Théberge revient sur les commentaires reçus à la suite de l'envoi du compte rendu préliminaire de la rencontre de démarrage, dont la suggestion d'améliorer le référencement du site Internet dédié au Projet afin que celui soit facile à trouver via les moteurs de recherche, dont Google .

Mme Desrosiers enchaîne en présentant le site Internet du Projet (<http://akasabaouest.com>), les mises à jour effectuées sur celui-ci et elle indique aux membres où trouver les informations relatives au Comité. Elle précise que les comptes rendus et les autres documents en lien avec le Projet seront graduellement ajoutés au site.

Concernant le référencement, elle précise que la demande a été déposée auprès du département informatique de la compagnie et que les membres seront informés lorsque cette mise à jour sera complétée.

Mme Desrosiers souligne qu'un lien sera ajouté sur le site Internet des projets régionaux d'Agnico-Eagle ([http://abitibi.agnicoeagle.com/?page\\_id=1512](http://abitibi.agnicoeagle.com/?page_id=1512)) vers le site du Projet Akasaba-Ouest.

Au sujet de la question soulevée lors de la dernière rencontre sur le nombre de participants au programme de suivi des puits, Mme Desrosiers mentionne qu'il y a 15 résidences inscrites sur un total d'environ 75 résidences.

Enfin, Mme Desrosiers mentionne qu'un sommaire du plan de compensation de l'habitat du caribou, qui constitue un sujet d'intérêt identifié par les membres, sera abordé lors de la prochaine rencontre.

M. Théberge termine les points de suivis de la dernière rencontre en spécifiant que les statuts du Comité ont été mis à jour en fonction des discussions et des suggestions faites lors des précédentes rencontres. Il rappelle qu'il s'agit d'un document évolutif qui contient les différentes règles de fonctionnement convenues avec les membres du Comité. M. Théberge précise que ce document sera transmis par courriel à l'ensemble des membres du Comité pour adoption.

M. Théberge valide aussi avec les membres si le format des comptes rendus leur convient, si le contenu est suffisant ou s'il y avait des ajouts à faire selon eux.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 8.	
Il est facile à consulter.	Mme Desrosiers rappelle que le compte rendu des rencontres n'est ni un verbatim ni un procès-verbal, mais plutôt un document visant à mettre en contexte et à rendre compte des échanges et des interventions.

## SYNTHÈSE DES SUJETS D'INTÉRÊT

M. Théberge effectue un retour sur l'exercice réalisé lors de la dernière rencontre par lequel les membres étaient invités à préciser les sujets d'intérêt qui les interpellent davantage. L'exercice a permis de constater que plusieurs thèmes ressortent et que deux intéressent particulièrement les membres, soit : la qualité de l'air (et gestion des poussières) et la protection de la faune (le caribou en particulier). M. Théberge mentionne que l'identification

de ces sujets a aidé l'équipe du Projet à bâtir la proposition du plan de travail 2019, qui sera présenté plus tard dans la rencontre.

### MISE À JOUR SUR LE PROJET

M. Théberge invite Mme Desrosiers à effectuer une mise à jour concernant le Projet Akasaba Ouest. Celle-ci mentionne que, selon les informations disponibles, le positionnement du Projet dans la stratégie organisationnelle de 2019 d'Agnico Eagle a été revu. Elle précise que le Projet sera ainsi vraisemblablement reporté d'une année avec la possibilité que certains travaux soient réalisés en deuxième partie de l'année 2019. Cette situation s'explique notamment par les investissements prévus dans d'autres projets de développement de même que par d'autres facteurs externes, comme le prix de l'or. Mme Desrosiers précise qu'il est toujours possible qu'un changement de la décision puisse survenir.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 9.	
Est-ce que ça change quelque chose pour nos rencontres?	Mme Desrosiers indique que l'équipe souhaite tenir les rencontres tel que prévu et que c'est la proposition qui est faite aux membres du Comité, soit de maintenir trois rencontres en 2019.  M. Théberge précise que le maintien du Comité demeure une exigence, donc au minimum une rencontre par année, mais que la proposition qui leur est présentée ce soir c'est d'avoir trois rencontres l'an prochain.
Intervention 10.	
Je trouve que trois rencontres c'est intéressant à maintenir.	

M. Théberge demande si les membres présents sont d'accord avec la proposition de tenir trois rencontres du Comité en 2019. Il souligne que cette proposition devra être validée avec les autres membres également. Les cinq participants sont tous d'accord avec la proposition de tenir trois rencontres en 2019.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 11.	
Sur le registre des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ( <a href="http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp">http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp</a> ) votre projet apparaît sur le territoire non-conventionné. Je me demandais si c'était une erreur.	Mme Roy précise que les validations seront faites auprès du Ministère à ce sujet et qu'il s'agit probablement d'une erreur dans la présentation de l'information.

## SUJET #1 DE LA RENCONTRE : PLAN DE MESURES D'URGENCE

M. Théberge cède ensuite la parole à Mme Mélanie Roy pour la mise en contexte sur les plans et programmes de suivi et pour la présentation plus en détails du Plan de mesures d'urgence (ci-après PMU) élaboré pour le Projet.

Mme Roy souligne que l'entreprise a terminé l'élaboration d'une dizaine de programmes de suivi à ce jour. Elle souligne qu'une des raisons d'aborder ces plans et programmes (avec les membres) en amont de la construction du Projet, c'est qu'ils constituent une partie intégrante du Plan de communication. Elle précise que tous les sujets d'intérêt soulevés par les membres sont abordés dans l'un ou l'autre des programmes et plans de suivi, sauf la création d'emploi et les retombées économiques pour lequel il n'existe pas de programme de suivi.

Mme Roy mentionne que tous les plans et programmes ont été soumis aux deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) et que l'équipe du Projet est en attente des commentaires des ministères. Elle rappelle que l'équipe doit aussi consulter les deux communautés autochtones (Lac Simon et Kitcisakik), que celles-ci ont été contactées et qu'elles ont été invitées à communiquer avec l'équipe à tout moment pour toutes questions.

Mme Roy commence la présentation du PMU en spécifiant sa raison d'être, ses différents objectifs et les standards auxquels il doit répondre, en particulier la norme canadienne de planification des mesures et interventions d'urgence (CAN/CSA-Z731-F03); norme qui s'applique à plusieurs secteurs industriels.

Mme Roy poursuit sa présentation en expliquant que la mise en œuvre du PMU est encadrée par des lois, des règlements et des normes, qu'un audit est effectué par l'Association minière du Canada et que des simulations annuelles doivent avoir lieu (pour la pratique d'une évacuation par exemple).

M. Théberge, demande à Mme Roy d'expliquer le fonctionnement d'un audit. Mme Roy précise qu'il s'agit d'un processus d'analyse du fonctionnement du PMU réalisé par un expert indépendant dont les résultats sont transmis à l'Association minière du Canada.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 12.	
J'imagine que les employés sont avertis d'avance lors d'une simulation?	Mme Desrosiers précise que personne n'est avisé à l'avance de la tenue d'une simulation, car l'objectif de l'exercice consiste à évaluer la performance de tous les mécanismes et les procédures. Seuls les personnes responsables de l'organisation de la simulation sont au courant.

Mme Roy précise que le PMU définit aussi les procédures selon qu'il s'agisse d'un accident grave, d'un incendie à un bâtiment ou sur un véhicule lourd, d'un feu de forêt, de contaminations d'un cours d'eau ou d'une intervention en cas de déversement de produits chimiques ou pétroliers.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
COMPTE RENDU

M. Théberge demande, à titre d'exemple, d'expliquer quelles procédures s'appliqueraient pour un cas d'explosion au site. Mme Roy précise que la procédure qui s'applique est déterminée en fonction des conséquences de l'incident.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 13.	
J'imagine que c'est basé sur les risques aussi?	Mme Roy mentionne qu'une analyse de risques est réalisée selon tous les scénarios envisageables.

Mme Roy expose ensuite un exemple d'une situation d'urgence (rupture d'une digue par accumulation d'eau) afin de démontrer concrètement de quelle façon le PMU serait déclenché, les mesures d'urgence qui seraient appliquées à la situation citée, les différents intervenants impliqués et le rôle respectif de chacun dont le témoin de l'incident, le superviseur, le directeur des opérations et la personne dédiée aux relations avec la communauté.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 14.	
Avez-vous des filets de rétention de sédiments?	Mme Roy précise que Goldex en possède de différentes sortes par exemple : barrières à sédiments pour les cours d'eau, absorbants pour produits chimiques, absorbants pour hydrocarbures, etc.
Intervention 15.	
Avez-vous analysé le temps que ça peut prendre tout le processus?	Mme Roy souligne que le temps dépend de l'ampleur de l'incident.

M. Théberge demande à Mme Roy si le PMU se déploie en entier pour tous les niveaux d'urgence. Mme Roy précise que l'ampleur de l'incident déterminera entre autres quels intervenants seront mobilisés et interpellés.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 16.	
La Ville aussi possède son PMU et malgré toute la préparation, quand une situation se produit pour vrai on est toujours un peu déstabilisé.	

### **Prévention des urgences**

Mme Roy mentionne ensuite les engagements d'Agnico Eagle et les mesures mises en place afin de prévenir les accidents et les défaillances, dont des inspections régulières, le choix des meilleurs équipements et leur entretien régulier, la conception du projet, les procédures et la formation des employés.

Mme Roy effectue ensuite un retour sur l'exemple de la situation d'urgence donnée pour préciser aux membres les mesures préventives spécifiques mises en place pour éviter une éventuelle rupture d'une digue au Projet

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
 COMPTE RENDU

Akasaba Ouest, entre autres : l’installation de deux pompes, des alarmes, la surveillance du niveau d’eau et un déversoir d’urgence.

M. Théberge demande à Mme Roy si les changements climatiques sont pris en considération dans l’élaboration des scénarios. Mme Roy mentionne que oui, dans les scénarios, l’équipe prend en compte les plus grosses pluies et elle ajoute un certain pourcentage.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 17.	
S’il a trop d’eau et que le déversoir d’urgence est utilisé, ce sont des eaux non traitées qui seraient déversées dans l’environnement.	Mme Roy précise qu’effectivement ce serait le cas, mais que le déversoir d’urgence est la dernière alternative à possible.
Intervention 18.	
Vous avez des génératrices de prévues sur le site du Projet?	Mme Roy précise que oui.
Intervention 19.	
Comme il n’y a pas de traitement de minerai de prévu sur place, donc quand on parle d’eau contaminée. Cette eau serait contaminée par quoi au juste?	Mme Roy mentionne que, selon la réglementation, toute goutte d’eau qui touche à une infrastructure minière est considérée comme une eau contaminée. (eau minière). Elle précise qu’au site d’Akasaba Ouest, ce n’est pas de la roche acidogène (générateur d’acide), le risque de contamination est faible sauf les matières en suspension dans l’eau (MES) qui peuvent parvenir de sol argileux par exemple. D’ailleurs, il y aura une usine de traitement des eaux au site Akasaba Ouest pour contrôler la qualité de l’eau qui sera déversée dans l’environnement.
Intervention 20.	
Est-ce que l’étude a déjà été faite en hydrogéologie?	Mme Roy précise qu’il y a un programme de suivi des milieux humides et d’eau souterraine, ce programme sera présenté dans une prochaine rencontre
Intervention 21.	
Est-ce que le secteur de la fosse est déboisé?	Mme Roy mentionne que la fosse est déboisée (dénudée).

M. Théberge prend note de l’intérêt des membres envers le sujet de la gestion de l’eau et il rassure les membres sur le fait que ce sujet sera abordé plus en profondeur lors d’une des rencontres du Comité en 2019.

Mme Roy explique ensuite comment le PMU et son déclenchement touchent plus directement les citoyens riverains en donnant des exemples concrets de type d’événements et le type de communication qui serait alors utilisé en fonction de l’événement ou de la situation.

M. Théberge demande aux membres si la notion de Plan de mesures d’urgence leur apparaît maintenant plus claire avec la présentation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 22.	
Est-ce qu’on va voir dans le détail le PMU?	Mme Roy précise que le document a été déposé aux ministères concernés et qu’il sera ensuite mis en ligne.
	L’équipe de mine Goldex s’engage à tenir les membres du Comité informés lors de la mise en ligne du PMU et de fournir le lien pour y avoir accès.
Intervention 23.	
Les eaux minières, ça vient de la pluie qui rentre dans la fosse?	Mme Roy précise qu’il y a trois types d’eau : celle de la fosse, l’eau de pluie sur les haldes et les puits d’assèchement pour la sécurité des travailleurs.
	Mme Desrosiers propose de revenir en détail sur ces éléments lors de la rencontre thématique.

## PAUSE

### SUJET #2 DE LA RENCONTRE : PLAN DE COMMUNICATION

Mme Desrosiers amorce la présentation sur le Plan de communication spécifique au Projet en définissant les objectifs du document et en détaillant les différents éléments de celui-ci, ainsi que les bonnes pratiques d’Agnico-Eagle en matière de communication et de relations avec la communauté.

Mme Desrosiers fait ensuite état des exigences gouvernementales relativement aux communications à maintenir avec le milieu. Celles-ci comprennent la consultation des communautés autochtones concernées sur l’ensemble des plans de suivi ainsi que des modalités relatives à la constitution et au fonctionnement du Comité de suivi.

Mme Desrosiers précise qu’une visite du site est prévue avec le service incendie de la Ville afin qu’il se familiarise avec les installations du Projet, mais que l’équipe du Projet envisage aussi l’organisation d’une visite du site pour les membres du Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 24.	
On est considéré comme résidence secondaire donc on ne serait pas couvert par les pompiers de Val-d’Or (en cas d’incendie), est-ce vrai?	Le représentant de la Ville au Comité confirme que le secteur dont il est fait mention est un territoire couvert par le service incendie de la Ville de Val-d’Or.
Intervention 25.	
Nous sommes résidents du Lac Sabourin et un camion pompier était déjà venu chez nous.	

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
COMPTE RENDU

Mme Desrosiers présente ensuite la définition d'une partie prenante, de quelle façon celles-ci sont identifiées et elle détaille quelles sont les parties prenantes considérées dans le cadre du Projet. M. Théberge précise que les membres du Comité constituent une partie prenante.

Mme Desrosiers aborde ensuite la procédure de gestion des signalements mise en place à la mine Goldex qui s'applique aussi pour le Projet et rappelle que le Comité n'a pas le rôle de gérer les plaintes et les signalements. L'objectif de la procédure est de pouvoir réagir rapidement afin d'éviter qu'une plainte ou qu'un commentaire demeure en suspens ou non répondu. Mme Desrosiers admet que le défi demeure de faire connaître la procédure de gestion des signalements.

Mme Desrosiers cite les différents outils de communication existants dans le cadre des opérations de la mine Goldex, qui seront aussi utilisés dans le cadre du Projet. Elle précise qu'elle souhaite avoir les suggestions des membres sur la façon de faire connaître la procédure de gestion des signalements aux résidents des lacs et secteurs concernés.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 26.	
Je propose de laisser des copies de certains outils de communication au babillard du Lac Sabourin.	Mme Desrosiers souligne que c'est une très bonne opportunité.

M. Théberge questionne Mme Desrosiers si la procédure a fait ses preuves depuis son implantation. Mme Desrosiers répond par l'affirmative tout en soulignant que certaines situations rapportées requièrent parfois plus de validation et de recherches, ce qui entraîne donc des délais parfois plus longs, mais qu'un suivi est toujours effectué durant le processus afin que la personne puisse comprendre le cheminement de son signalement.

M. Théberge demande l'avis des membres si, selon eux, les résidents seraient à l'aise de façon générale à déposer une plainte ou à faire part d'une préoccupation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 27.	
Non, je ne suis pas certain que les gens connaissent l'existence de cette procédure.	Mme Desrosiers convient qu'il y a une certaine gêne à le faire, mais qu'après l'avoir essayé, ils sont plus enclins à l'utiliser.
Intervention 28.	
Je propose d'insérer l'information de la procédure dans un prochain bulletin.	
Intervention 29.	
Je propose d'afficher l'information en plus gros sur une pancarte aux trois lacs (une par lac) et sur le babillard du Lac Sabourin. L'endroit où est situé le conteneur (poubelle) du Lac Bayeul, il y a une grosse pancarte blanche aussi qui pourrait être utilisée pour afficher de l'information.	

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
 COMPTE RENDU

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 30.	
L'installation d'un panneau sur le chemin d'accès aux trois lacs serait aussi une bonne façon de rejoindre les résidents.	
Intervention 31.	
Avez-vous reçu des appels jusqu'à maintenant?	Mme Desrosiers précise avoir reçu certains appels de gens avec qui l'équipe avait déjà des contacts, mais pas de la part des résidents. Elle précise aussi avoir reçu un appel concernant le chemin forestier, qui a été redirigé vers Eacom.
Intervention 32.	
Les détails sur lesquels les gens vont avoir des craintes ce seront des éléments plus concrets lorsqu'il y aura démarrage et construction. Pour l'instant ça concerne seulement le camionnage d'Eacom.	
Intervention 33.	
C'est quoi la raison pourquoi c'est repoussé le Projet?	Mme Desrosiers rappelle que le positionnement du projet a été revu dans la stratégie d'entreprise et que des projets d'envergure vont démarrer pour Agnico-Eagle.
Intervention 34.	
Il s'était passé la même chose avec le Projet Medialine vers 2011. Il avait été mis sur la glace lorsque Goldex a vécu l'épisode de tassement de sols.	

Mme Desrosiers présente ensuite les défis pour l'équipe d'Agnico Eagle en termes de communication dont l'équipe restreinte de relations avec la communauté, la réception des signalements et des préoccupations, la communication avec les communautés autochtones, la façon de rejoindre les villégiateurs et la limite de divulgation d'information lorsqu'Agnico Eagle n'est pas le porteur de dossier sur un sujet d'intérêt.

M. Théberge rappelle que c'est là le rôle des membres d'aider à orienter l'équipe de mine Goldex sur les éléments prioritaires au niveau des communications à déployer.

Mme Desrosiers demande l'avis des membres sur des façons faciles et rapides pour rejoindre les résidents.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 35.	
On a une réunion annuelle du Lac Sabourin et nous possédons une liste de courriels. Je peux transmettre les informations et soumettre l'idée aux résidents.	
Intervention 36.	
Il n'existe pas de regroupement du genre pour les lacs Ben et Bayeul.	

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
 COMPTE RENDU

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 37.	
Je propose de demander par courrier (lettre) à ces gens s'ils veulent être tenus informés. Ensuite ce sera leur responsabilité de vous envoyer leurs coordonnées et de vous informer de tout changement. Ils doivent se manifester et donner leur préférence.	
Intervention 38.	
Pour les réseaux sociaux, ça dépend de l'âge. Ce n'est peut-être pas l'outil privilégié par tous.	
Les gens qui ont des camps de chasse, eux aimeraient sûrement être informés. Il faudrait tenter de pouvoir les informer.	
Intervention 39.	
Je propose d'installer un panneau pour informer les utilisateurs du territoire pour attirer leur attention.	

M. Théberge demande aux membres s'ils voient d'autres défis?

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 40.	
Un défi sera de rejoindre les utilisateurs du territoire et les chasseurs.	

### PROPOSITION D'UN PLAN DE TRAVAIL 2019

Mme Desrosiers présente la proposition du plan de travail 2019 et les sujets proposés pour chacune des rencontres, dont la prochaine porterait sur le programme de suivi sonore, le plan de mesures particulières pour la faune et le plan de compensation du caribou.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 41.	
Si cette proposition est maintenue, donc on parlerait du plan de compensation du caribou à la prochaine rencontre, est-ce qu'il y aura des experts d'invités?	Mme Roy précise qu'il est important de faire la distinction entre les deux plans concernant le caribou forestier : il en existe un pour le rétablissement de la harde et celui pour la compensation de l'habitat. C'est ce dernier sur lequel travaille Goldex et qui sera abordé lors de la rencontre.

M. Théberge valide avec les membres si le format des présentations et le contenu leur conviennent. Les membres confirment leur appréciation et souhaitent maintenir ce même format pour de prochaines rencontres.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 42.	
Par rapport aux sujets, si je suis seul à m'intéresser à un sujet, est-ce que je vous contacte directement pour en parler?	<p>M. Théberge répond que le défi demeure de maintenir l'intérêt de tous les membres autour de la table sur chacun des sujets abordés. Il est ainsi parfois difficile d'aller très en profondeur sur des sujets plus pointus, et c'est là où des discussions complémentaires à l'extérieur des rencontres du Comité peuvent être utiles. Un résumé de ces discussions peut être présenté aux membres, si besoin.</p> <p>Mme Roy précise qu'il manque le Plan de restauration dans la liste des plans et des programmes de suivi présentés et qu'il sera ajouté à la rencontre 2. Elle valide avec le membre si son intérêt était à ce niveau. Le membre répond que oui et se dit satisfait de l'ajout.</p>

Mme Roy demande s'il serait intéressant de prévoir un résumé des différents plans et programmes de suivi dans les prochaines publications du bulletin.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 43.	
Oui ce serait plus intéressant pour certaines personnes probablement d'avoir un résumé.	

### Planification de la prochaine rencontre

Mme Desrosiers valide avec les membres si l'utilisation du sondage en ligne Doodle est une bonne façon pour déterminer une date de rencontre avec les membres. Les membres sont d'accord avec cette façon de procéder. M. Théberge précise que la séquence des rencontres en 2019 serait février, mi-juin et à l'automne. M. Théberge rappelle aussi qu'il existe une obligation de produire un bilan du comité après un an.

M. Théberge demande l'appréciation des membres concernant la rencontre. De façon unanime, les membres sont satisfaits de la rencontre.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 44.	
On a hâte de discuter du concret. Je suis curieux de tout : les normes, les critères, les suivis, etc.	

### Varia et conclusion

Aucun point ajouté au varia.

### MOT DE LA FIN

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE #2  
COMPTE RENDU

Mme Roy et Mme Desrosiers remercient les membres de leur présence, pour de leurs interventions et pour toutes les suggestions et les idées formulées au cours de la rencontre.

M. Théberge remercie les membres du Comité pour leur participation.

Fin de la rencontre à 20 h 00.

## POINTS DE SUIVIS, SUGGESTIONS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

### RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

- ✓ Transmettre par courriel aux membres du Comité les coordonnées de la personne-ressource chez Eacom;
- ✓ Vérifier la localisation associée au Projet sur le Registre des évaluations environnementales du Québec et contacter au besoin le MELCC pour apporter les correctifs nécessaires;
- ✓ Tenir les membres informés lorsque le Plan de mesures d'urgence (PMU) sera mis en ligne sur le site Internet du Projet et fournir le lien pour y accéder;
- ✓ Transmettre par courriel aux membres le document des statuts du Comité pour adoption;
- ✓ Ajouter le Plan de restauration au programme de la rencontre thématique #2 de 2019

### DÉCISIONS DU COMITÉ DE SUIVI :

Les membres présents se sont dit d'accord avec les points suivants :

- ✓ Faire valider les points de suivis et les décisions de la rencontre aux membres absents via le présent tableau synthèse considérant que le quorum n'est pas atteint;
- ✓ Tenir trois rencontres en 2019 malgré le report du Projet;
- ✓ Maintenir le format actuel des comptes rendus de rencontre et des présentations synthèses;
- ✓ Utiliser le sondage Doodle pour convenir des dates de rencontre en 2019;
- ✓ Prévoir un résumé des différents programmes de suivi dans les prochaines éditions du bulletin.

### SUGGESTIONS DU COMITÉ DE SUIVI :

Le Comité a suggéré les idées suivantes pour communiquer et rejoindre les résidents et les utilisateurs du territoire :

- ✓ Déposer des copies de certains outils de communication au babillard du Lac Sabourin;
- ✓ Insérer l'information sur la Procédure de gestion des signalements (PGS) dans une prochaine édition du bulletin;
- ✓ Afficher l'information de la PGS sur une pancarte à chaque lac et utiliser la pancarte blanche située au conteneur du Lac Bayeul pour y mettre de l'information;
- ✓ Installer un panneau sur le chemin d'accès aux trois lacs pour rejoindre les résidents et les utilisateurs du territoire;
- ✓ Transmettre l'information lors de réunion annuelle du Lac Sabourin et demander aux résidents s'ils souhaitent fournir leurs coordonnées à l'équipe de Goldex;
- ✓ Contacter les résidents par courrier pour valider leur intérêt à être tenus informés et, le cas échéant, de transmettre leurs coordonnées à l'équipe Goldex.

## **ANNEXE I**

### **LISTE DES PARTICIPANTS**

## **MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ**

- Mme Véronique Ogonowski , Résidente - Lac Ben
- M. Raphaël Paquin, Résident - Lac Sabourin
- M. Danny Burbridge, Organisme municipal - Ville de Val-d'Or
- Mme Bianca Bédard, Environnement - CREAT
- M. Jonathan Kordan - Utilisateurs du territoire - Association chasse et pêche de Val-d'Or

## **COMPLEXE GOLDEX**

- Mme Annie Desrosiers, Coordonnatrice relations avec la communauté
- Mme Mélanie Roy, coordonnatrice en environnement

## **TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ**

- M. Benoît Théberge, Animateur
- Mme Doris Blackburn, Rapporteuse

## **ANNEXE II**

### **ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE**



## **RENCONTRE #2**

### **COMITÉ DE SUIVI PROJET AKASABA OUEST**

**HÔTEL FORESTEL 1001, 3E AVENUE EST, VAL-D'OR**

**MERCREDI 12 décembre 2018 – 17 H 30**

**UN REPAS SERA SERVI À PARTIR DE 17 H 15**

---

#### **ORDRE DU JOUR**

---

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Suivis de la rencontre de démarrage
- Présentation de la synthèse des sujets d'intérêt
- Mise à jour sur le projet
- Sujet #1 de la rencontre : Plan de communication
- PAUSE
- Sujet #2 de la rencontre : Plan de mesures d'urgence
- Proposition de plan de travail pour 2019
- Planification de la prochaine rencontre
- Varia et mot de la fin

**ANNEXE III**  
**PRÉSENTATION RENCONTRE #2**



PROJET  
AKASABA  
OUEST

## DÉROULEMENT

### INTRODUCTION

- Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Suivis sur la rencontre de démarrage
- Présentation de la synthèse des sujets d'intérêt

### MISE À JOUR SUR LE PROJET

#### SUJETS DE LA RENCONTRE

- Plan de mesures d'urgence
- **PAUSE**
- Plan de communication

### PROCHAINES ÉTAPES

- Proposition de plan de travail pour 2019
- Planification de la prochaine rencontre

### VARIA ET CONCLUSION

AGNICO EAGLE

PROJET  
AKASABA  
OUEST



**TOUR DE TABLE – NOUVELLES DU MILIEU  
RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE**



PROJET  
AKASABA  
OUEST

**NOUVELLES DU MILIEU**

**TOUR DE TABLE**



## RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Suivis de la rencontre de démarrage du 23 octobre 2018 :

- ✓ Mise à jour du site Internet <http://akasabaouest.com/>
- ✓ **Suivis:**
  - Améliorer le référencement pour accéder au site
  - Mise en ligne des comptes rendus et présentation de la soirée d'information
  - Nombre de participants au programme de suivi des puits : 15
  - Diffusion du plan de compensation du caribou (un sommaire sera présenté lors de la prochaine rencontre)
  - Mise à jour des statuts du Comité en fonction des suggestions
- ✓ Approbation du compte rendu de la rencontre du 23 octobre 2018

## SYNTHÈSE DES SUJETS D'INTÉRÊT

CONSTATS :

- ✓ Intérêts variés - Plusieurs thèmes ressortent de l'exercice (qualité de l'air, environnement, faune, circulation, retombées économiques, gestion des nuisances pour les voisins (poussières, bruit), etc.)
- ✓ Deux thèmes intéressent plus particulièrement les membres :
  - Qualité de l'air (et gestion des poussières)
  - Protection de la faune (caribou en particulier)
- ✓ Ce résultat a été pris en compte dans la proposition de plan de travail

PROJET  
AKASABA  
OUEST



## MISE À JOUR SUR LE PROJET

Le positionnement du projet dans la stratégie opérationnelle de 2019 a été revu par Agnico Eagle ;

À ce jour le démarrage du projet est retardé d'une année ce qui porterait le début de la construction en janvier 2020\*.

Entre-temps, l'équipe finalise l'obtention des diverses autorisations et l'ingénierie de détail.

*\* Il est toutefois possible que certains travaux soient réalisés dans la deuxième moitié de 2019 sous réserve de l'approbation de l'entreprise.*

PROJET  
AKASABA  
OUEST



## MISE À JOUR SUR LE PROJET

### Ce que cela signifie pour le Comité de suivi :

- ✓ La situation est une opportunité pour l'équipe de prendre le temps de :
  - Partager l'information
  - Vous initier sur les programmes de suivi avant le démarrage du Projet
  
- ✓ Volonté de l'équipe de maintenir les rencontres du Comité en 2019:
  - Proposition de tenir (3) rencontres
  - Plan de travail à discuter



## PLANS ET PROGRAMMES DE SUIVI

## MISE EN CONTEXTE - PLANS ET PROGRAMMES DE SUIVI

### OBJECTIFS DE PRÉSENTATION DES PLANS ET PROGRAMMES DE SUIVI :

- ✓ Partie intégrante du plan de communication pour la diffusion des programmes de suivi et les mesures d'atténuation mises en place.
- ✓ Opportunités de révision
- ✓ Révision annuelle

### MENTIONS IMPORTANTES :

- ✓ Les versions des plans et programmes présentées sont celles déjà soumises au ministère.
- ✓ Ils sont sujets à des ajouts ou des changements suivant le retour du ministère ou des communautés autochtones.

PROJET  
AKASABA  
OUEST



## PLAN DE MESURES D'URGENCE



11

PROJET  
AKASABA  
OUEST

## PLAN DE MESURES D'URGENCE

**Qu'est qu'un plan de mesures d'urgence ?**



Un plan de mesures d'urgence (PMU) comprend un ensemble de procédures permettant à l'entreprise de gérer les situations d'urgence identifiées comme étant probables selon les activités du site.

Dans notre cas, on parle du site du projet et le transport de minerai jusqu'à la mine Goldex.

Il vise assurer la protection de l'environnement, de la vie et de la santé humaine en préconisant la prévention des urgences.



12

## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Le PMU a pour  
objectifs de :



- ✓ Établir clairement le rôle des intervenants;
- ✓ Faciliter la communication du plan de mesures d'urgence aux personnes concernées dont les employés, les entrepreneurs, les visiteurs et la population avoisinante;
- ✓ Servir de document de référence standardisé selon les particularités de chaque site de la compagnie.

*\*Basé sur la norme canadienne CAN/CSA-Z731-F03 (Planification des mesures et interventions d'urgence).*

## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Encadrement ?



La mise en œuvre du PMU est encadrée par des lois, règlements et des normes.

- Audit effectué par Association Minière Canadienne
- Simulation annuellement pour l'habitat du poisson – Environnement Canada
- Simulation d'évacuation annuellement - CNESST

Bref, ces éléments nous permettent de s'assurer d'avoir un plan fonctionnel et efficace.

PROJET  
AKASABA  
OUEST

## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Il définit les  
procédures  
en cas:



- ✓ D'accident grave
- ✓ D'incendie à un bâtiment
- ✓ D'incendie sur un véhicule lourd
- ✓ D'un feu de forêt
- ✓ De contamination d'un cours d'eau
- ✓ D'intervention en cas de déversement de produits chimiques ou pétroliers



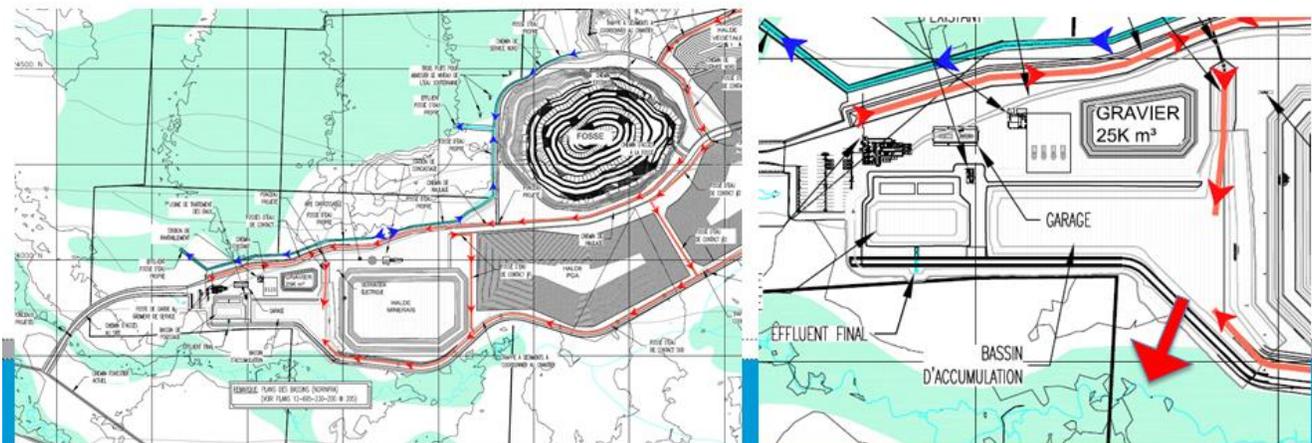
15

PROJET  
AKASABA  
OUEST

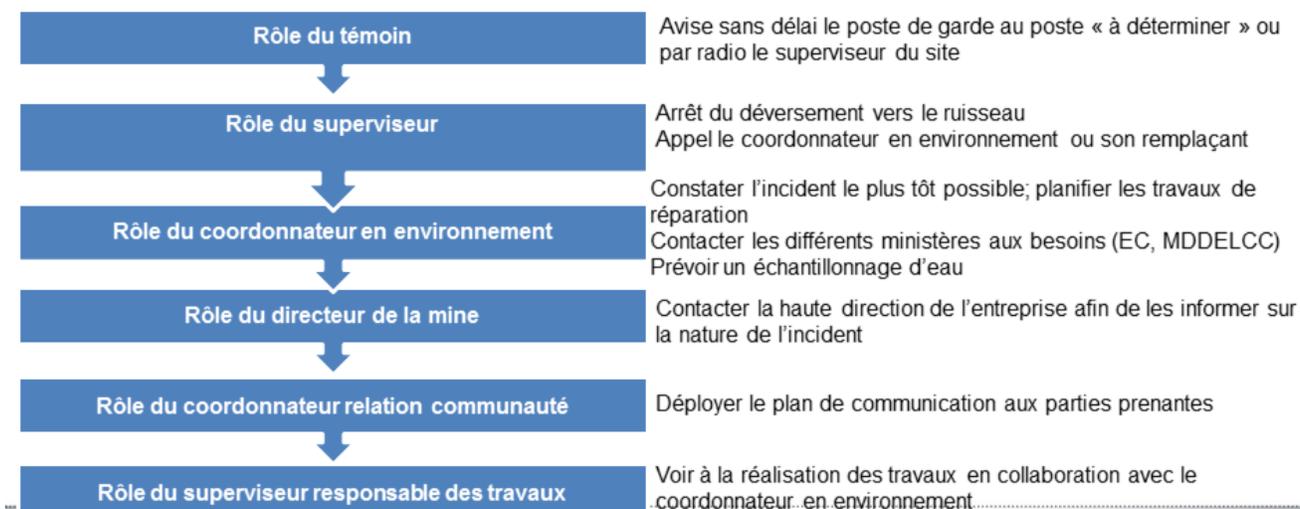
## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Exemple d'une situation d'urgence :

Lors d'une journée très pluvieuse, beaucoup d'eau s'accumule dans les bassins et au même moment les pompes de transfert entre le bassin de sédimentation et polissage brisent. L'eau s'accumule rapidement dans le bassin d'accumulation et occasionne une rupture de la digue.



## PLAN DE MESURES D'URGENCE



## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Type d'évènement	Communication avec les résidents du secteur
Accident grave	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé de l'incident lors de la prochaine rencontre du comité de suivi</li> <li>À l'exemption des incidents qui pourraient avoir un impact direct sur les résidents du secteur (Ex: incident sur la route)</li> </ul>
Incendie à un bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé de l'incident lors de la prochaine rencontre du comité de suivi</li> <li>À l'exemption des incidents qui pourraient avoir un impact direct sur les résidents du secteur (Ex: feu qui se propage dans la forêt)</li> </ul>
Incendie sur un véhicule lourd	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé de l'incident lors de la prochaine rencontre du comité de suivi</li> <li>À l'exemption des incidents qui pourraient avoir un impact direct sur les résidents du secteur (Ex: feu qui se propage dans la forêt)</li> </ul>
Feu de forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication dans un court délai selon la nature du feu avec les résidents du secteur</li> </ul>
Contamination d'un cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé de l'incident lors de la prochaine rencontre du comité de suivi</li> <li>À l'exemption des incidents qui pourraient avoir un impact direct sur les résidents du secteur (Ex: rupture d'une digue)</li> </ul>
Intervention en cas de déversement de produits chimiques ou pétroliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé de l'incident lors de la prochaine rencontre du comité de suivi</li> <li>À l'exemption des incidents qui pourraient avoir un impact direct sur les résidents du secteur (Ex: déversement dans un cours d'eau)</li> </ul>

## PLAN DE MESURES D'URGENCE

Au cours des différents échanges avec les parties prenantes et des résultats de l'analyse de risques, Agnico Eagle s'est engagé à mettre en place des mesures afin de prévenir les accidents et défaillances des différentes activités du projet.

### Prévention



En voici quelques exemples :

- Inspection régulière
- Choix des meilleurs équipements
- Conception du projet
- Entretien des équipements
- Procédures
- Formation des employés

À noter que certaines mesures sont règlementées et que d'autres sont de bonnes pratiques chez Agnico Eagle.

# PAUSE

## PLAN DE COMMUNICATION

Qu'est qu'un plan de communication?



Un plan de communication est un document de réflexion stratégique pour **guider et optimiser les** communications en fonction des objectifs souhaités.

### NOS OBJECTIFS :

- ✓ Assurer une communication transparente et efficace à chacune des étapes de mise en œuvre du projet;
- ✓ Assurer un mécanisme efficace de prise en charge des préoccupations et des signalements.

## PLAN DE COMMUNICATION

Les éléments du plan de communication:



- ✓ Les exigences légales et réglementaires en matière de communication;
- ✓ Les engagements, les bonnes pratiques et l'approche organisationnelle propre à l'équipe Goldex;
- ✓ Les spécificités de la communication avec les communautés autochtones;
- ✓ Le mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations;
- ✓ Les différents outils de communication utilisés;
- ✓ Les publics avec qui communiquer (parties prenantes);
- ✓ La fréquence des communications.

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les exigences fédérales:



**Comportent des conditions reliées aux Premières Nations en amont de la construction et en consultation avec celles-ci :**

- ✓ Plan de communication sur tous les types d'activités nécessitant un avis et mise à jour du plan à toutes les phases du Projet;
- ✓ Protocole pour recevoir les plaintes relatives au bruit et délai de 48 heures pour y répondre;
- ✓ Plan de communication pour la diffusion des programmes de suivi et les mesures d'atténuation mises en place.

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les exigences provinciales (en vertu de l'article 101.0.3 de loi sur les mines) :



- ✓ Création d'un comité de suivi constitué dans les 30 jours de la délivrance du bail et maintenu jusqu'à la fin complète des travaux prévus de réaménagement et de restauration;
- ✓ Octroi de certains sièges à des utilisateurs du territoire, à un représentant de la communauté de Lac Simon et à un représentant d'un groupe environnemental.

## PLAN DE COMMUNICATION

Les engagements d'AEM auprès du ministère de l'environnement:



- ✓ Les communautés de Lac Simon et de Kitcisakik seront informées et deux sièges leur sont réservés au sein du Comité de suivi;
- ✓ Les utilisateurs du territoire seront informés des moments des sautages;
- ✓ Vigilance participative sur les impacts et les nuisances du Projet avec les citoyens;
- ✓ Présentation du résumé des principaux incidents et de leur gestion au Comité de suivi;
- ✓ Suivi des plaintes sur le bruit et mesures correctives mises en place;
- ✓ Visite du site avec les représentants de la Ville de Val-d'Or lors de la mise en place du Projet.

## PLAN DE COMMUNICATION

Qu'est-ce qu'une partie prenante?



Toute personne, groupe ou organisation potentiellement intéressés et/ou concernés par les activités.

La fréquence de communication à maintenir avec chacune des parties prenantes peut varier en fonction du niveau d'intérêt et d'influence.

Elles sont identifiées par un exercice de cartographie effectué au démarrage des activités en lien avec le projet et révisée annuellement.

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les parties prenantes identifiées pour Akasaba Ouest:



- ✓ Riverains et résidents voisins du projet
- ✓ Communautés autochtones
- ✓ Membres du Comité de suivi d'Akasaba Ouest
- ✓ Membres du Comité de suivi de Goldex
- ✓ Propriétaires d'abris sommaires
- ✓ Population
- ✓ Utilisateurs du territoire (chasse, pêche, motoneige, quad, trappeurs, etc.)
- ✓ Groupes environnementaux
- ✓ Élus fédéraux
- ✓ Élus provinciaux
- ✓ Ville de Val-d'Or / Conseil de quartier

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les grandes orientations :



- ✓ Lors des principales étapes (autorisation, début de la construction, début des opérations, etc.)
  - Annonce communiquée à tous
  - Via la quasi-totalité des outils
- ✓ Gestion des travaux (sautages, activités avec nuisances potentielles)
  - Avis transmis par courriel aux utilisateurs et aux riverains
  - Informations générales disponibles sur le site Internet (horaire des sautages, avis, etc.)

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les grandes orientations :



- ✓ Programmes de suivi environnementaux
  - Présentés en détail au Comité de suivi et aux communautés autochtones
  - Résultats présentés annuellement
- ✓ Procédure de gestion des signalements
  - Utiliser toutes les opportunités de communication pour faire connaître la procédure et stimuler son utilisation
  - Bilan de la gestion des signalements présenté au Comité de suivi

*\*Ajustement, flexibilité en cours de route.*

## PLAN DE COMMUNICATION

### Les outils de communication disponibles :



- ✓ Rencontres
- ✓ Bulletins d'information
- ✓ Courriels
- ✓ Lettres postales
- ✓ Cartons postaux
- ✓ Site Internet
- ✓ Appels téléphoniques
- ✓ Communiqué de presse
- ✓ Activité d'information
- ✓ Journaux / publicités
- ✓ Comité de suivi d'Akasaba Ouest
- ✓ Comité de suivi de Goldex

## MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS



► Le citoyen partage une observation, une question, une préoccupation, un commentaire ou une plainte (ci-après nommés « signalements »).

► À moins que le citoyen ait préféré conserver l'anonymat, il recevra un appel du Responsable dans un délai de 24 heures ouvrables.

► Le Responsable tentera de recueillir toutes les informations nécessaires pour bien comprendre le motif du signalement.

► Si le citoyen est d'accord, une rencontre en personne peut être convenue afin de s'entendre sur les étapes à venir.

► Durant les 2 jours qui suivent, l'équipe du secteur concerné par le signalement procède aux actions suivantes :

- Vérification des faits;
- Identification des sources et de mesures correctives immédiates, si possible;
- Identification de mesures correctives permanentes et de mesures de prévention, si possible.

► Le 5<sup>e</sup> jour, le Responsable rappelle le citoyen pour échanger sur l'état de la situation.

► Il se peut que le traitement de certains signalements s'échelonne sur une période de temps plus longue, en fonction des défis rencontrés.

► Dans la mesure du possible, des mesures correctives, de prévention ou d'atténuation pourraient être mises en place et partagées avec le citoyen.

► En fonction du type de signalement, un appel de rétroaction peut être effectué auprès du citoyen pour vérifier si les efforts déployés ont permis de réduire ses préoccupations.

► Les informations partagées visent à bonifier les pratiques de la mine.

## PLAN DE COMMUNICATION

### DÉFIS

- ✓ Équipe communication et relations avec les communautés
- ✓ Recevoir les signalements ou préoccupations
- ✓ Communication autochtone
- ✓ Rejoindre les villégiateurs (liste des coordonnées)
- ✓ Limite de divulgation d'information lorsqu'Agnico Eagle n'est pas porteur de dossier sur des sujets d'intérêt

### OPPORTUNITÉS

- ✓ Report du Projet
- ✓ Familiarisation sur les programmes et les plans
- ✓ Canaux de communication existants et appréciés

## PLAN DE COMMUNICATION

Le plan de  
communication  
2019:



- ✓ 3 rencontres du comité
- ✓ 1 ou 2 bulletins
- ✓ Mise à jour du site Internet

**\*Communications spécifiques en cas de démarrage du Projet / travaux**

- ✓ Au comité de suivi
- ✓ Courrier
- ✓ Bulletin
- ✓ Site Internet
- ✓ Conseil de quartier

## PROPOSITION DE TRAVAIL 2019

- ✓ Poursuivre nos activités de suivi des programmes
- ✓ Tenue de 3 rencontres

## PROPOSITION DE TRAVAIL 2019

- Fait** { Plan de mesures d'urgence  
Plan de communication
- 1** { Programme de suivi **sonore**  
Plan de mesures particulières pour la **faune**  
Plan de compensation du **caribou**
- 2** { Programme de suivi de la contamination de la **végétation**  
Plan de gestion des émissions de **poussières**
- 3** { Programme de suivi des effets négatifs sur le **poisson et son habitat**  
Programme de suivi des mesures d'atténuation relativement au drainage minier acide de la **halde à stérile potentiellement génératrice d'acide** dans le milieu aquatique  
Programme de suivi hydrogéologique dans la **tourbière** à proximité de la fosse

## PROCHAINE RENCONTRE

**DATE PRÉVUE : Février 2019**

Validation de l'utilisation du sondage Doodle pour déterminer les dates des rencontres (proposition de deux dates sur deux semaines consécutives)

## VARIA ET MOT DE LA FIN

